



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste** : Responsable adjoint(e) d'accueil de loisirs de mineurs

♦ **Cadre statutaire** :

Catégorie : B ou C

Filière : Animation

Cadre d'emplois : animateur ou adjoint d'animation territorial

♦ **Définition du poste** :

Le (la) responsable adjoint(e) assure la direction d'accueils de loisirs, élabore et conduit le projet pédagogique. Aussi, en lien, avec le responsable de la structure, il (elle) assure la gestion administrative et financière de l'ALSH. Enfin, il(elle) encadre un groupe d'enfants sur des temps périscolaires et d'accueil de loisirs ainsi qu'en l'absence du responsable de structure.

♦ **Missions principales** :

- Gérer l'équipe d'animation (congrés, temps de travail, remplacements, embauches)
- Assurer la gestion budgétaire (suivi des dépenses du centre, analyse des dépenses annuelles, proposition budgétaire annuelle, régie de dépense)
- Gérer le pointage des présences journalières, la saisie de quantités consommées, les inscriptions accueil de loisirs de mineurs et la rédaction de rapports de situations
- Assurer la gestion des équipements (gestion du patrimoine municipal, s'assurer du fonctionnement de l'équipement, du suivi des travaux, de l'organisation et de la remise en état des locaux, des travaux d'entretien courant)
- Assurer la responsabilité de la structure en l'absence du responsable et la responsabilité sur du temps périscolaires.
- Encadrer des publics maternels, élémentaires et jeunes sur les différents temps (péri et extrascolaires)
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

♦ **Compétences requises** :

- Connaissance du projet éducatif
- Connaissance du fonctionnement de l'organisation municipale
- Connaissance de l'environnement social du secteur animation
- Connaissance des différents dispositifs : politique et la ville, PRE, etc.
- Animer et dynamiser l'équipe d'animation
- Rédiger et mettre en œuvre le projet pédagogique
- Evaluer le projet pédagogique
- Valoriser les différentes actions mises en place
- Assurer le relais d'information entre les différents niveaux hiérarchiques
- Techniques d'animation

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Capacité d'encadrement d'équipe et de pilotage de budget
- Capacités rédactionnelles et relationnelles
- Capacité d'analyse
- Capacité à mener des réunions d'équipe
- Aptitude à travailler d'équipe
- Accompagner les agents dans la mise en œuvre des actions en lien avec le projet éducatif, être garant de leur contenu
- Autonomie, rigueur, disponibilité

♦ **Conditions d'exercice :**

Temps de travail annualisé (35 heures hebdomadaire)

35 jours de congés annuels

Participation aux événements de la ville y compris le weekend et la journée continue

Dans le cadre de nécessité de service, mobilité possible sur des structures enfance et jeunesse

♦ **Moyens :** équipements et matériels pédagogiques, outils informatiques, véhicules municipaux pour le transport de personnes ou de matériel

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable d'accueil de loisirs

N+2 : Responsable de secteur loisirs éducatifs

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** responsables de secteur, services municipaux
- **Externes :** associations, écoles, prestataires

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- BPJEPS souhaité, BAFD exigé
- Permis B souhaité

♦ **Catégorie (active/sédentaire) : active**